

**FORMATION CERTIFICIANTE
TRANSITAIRE PROFESSIONNEL****Description de la formation**

Le Centre International de Formation CIFOPE organise une formation professionnelle et pratique à l'intention de tous ceux qui désirent se former en Transit-Douane, acquérir de solides connaissances du secteur Transit et devenir un Transitaire Professionnel. Cette formation pratique, unique et spéciale vous permettra d'obtenir les compétences professionnelles exigées pour exercer efficacement le métier de Transitaire Professionnel et être capable d'avoir accès à l'agrément exigé par l'Administration Douanière. La formation est spécialement orientée sur le fonctionnement, l'organisation des Entreprises de transit-Douane et la maîtrise de la fonction des Commissionnaires en Douane Agrée (CDA) appelés Transitaires. Durant la formation vous allez apprendre le management des activités des sociétés de transit agréée en Douane, la gestion des opérations de dédouanement des marchandises importées/exportées par les Opérateurs Economiques du Pays, l'accomplissement des formalités du Commerce Extérieur, la réalisation des opérations de transit maritime, aérien, routier et sur l'exécution des nombreuses procédures douanières ainsi que les pratiques de la Douane.

De nombreuses entreprises commerciales, industrielles, sociétés d'import-export, sociétés coopératives, institutions nationales, organisations internationales, commerçants grossistes, distributeurs, Hommes/Femmes d'affaires et même des particuliers font tous recours au Transitaire : Commissionnaire en Douane Agrée pour gérer ou s'occuper de l'accomplissement des formalités et procédures de dédouanement de leurs marchandises, produits, voitures, articles ou effets personnels importés dans le pays ou exportés hors du territoire national. Le secteur du transit est très dynamique, riche d'opportunités, évolutif, relationnel et réglementé. Donc une solide formation s'impose à tous ceux qui rêvent de devenir Transitaire Professionnel, travailler à leur propre compte ou pour les entreprises du secteur Transit et être commissionnaire en douane agréée à l'avenir. A l'issue de cette formation vous obtiendrez votre Certificat de Compétences Professionnelles reconnu par l'ETAT et le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle pour exercer la profession de Transitaire Professionnel ou d'être employé dans les nombreuses sociétés de transit agréée en Douane qui existe dans le pays.

Objectifs

- A l'issue de la formation l'apprenant sera capable de :
- Comprendre l'organisation et le fonctionnement des sociétés de transit-douane
 - Savoir l'organisation de l'administration douanière et les bureaux des douanes ainsi que le travail des Douaniers dans le domaine du Transit
 - Connaitre le fonctionnement de la Douane : ses missions, formalités, procédures et pratiques
 - Savoir la réglementation douanière en matière de dédouanement de marchandises et les cas de contentieux
 - Mettre en application la réglementation du commerce extérieur en matière d'importation et d'exportation
 - Gérer les opérations de transit maritime, aérien, routier et ferroviaire
 - Constituer et traiter un dossier de transit import
 - Traiter une opération de transit export
 - Dédouaner toute marchandise importée ou exportées selon les régimes douaniers
 - Gérer le dédouanement et l'immatriculation de véhicules
 - Assurer le passage des dossiers en Douane et aéroportuaires
 - Maîtriser toute la fonction du Transitaire
 - Diriger un service transit, un département transit et une équipe d'agent transit
 - Piloter les activités de transit de toute société de transit et gérer au quotidien les opérations douanes
 - Etablir la facturation des prestations de services transit, transport et logistiques
 - Emettre les déclarations en douane et le passage en douane
 - Faire la gestion des opérations logistiques du Transit : réception, livraison et transport conteneur
 - Créer, gérer et développer une entreprise de transit
 - Se lancer et réussir dans les activités de transit-douane
 - Travailler dans les sociétés de transit agréée en douane : Commissionnaire en Douane
 - Travailler en indépendant ; Agent de Transit
 - Travailler pour les commerçants grossistes
 - Offrir ses services de transit aux particuliers

Programme (un aperçu)

Voici un bref aperçu des modules du programme de la formation de Transitaire Professionnel :

- 1- Le commerce extérieur : la réglementation
- 2- Les bases du transit-douane
- 3- Les fondamentaux du transit-douane

- 4- Etude du GUCE : Guichet unique du Commerce Extérieur
- 5- Etude du Service de la DARRV & DSDA
- 6- Etude de la Profession du Transitair
- 7- Le transit aérien
- 8- Le transit routier
- 9- Le transit maritime
- 10- Le transit ferroviaire
- 11- Etude des intervenants de la chaine de transit-douane
- 12- Gestion des opérations de transport de marchandises
- 13- Gestion des opérations logistiques
- 14- Gestion des opérations de manutention
- 15- Etude de la Douane : administration, organisation, fonctionnement, code des douanes, formalités, procédures, contentieux douaniers, TEC, Logiciels
- 16- La nomenclature douanière
- 17- Les régimes douaniers
- 18- Etude de la déclaration douanière
- 19- Les bureaux des douanes : organisation, fonctionnement et le travail des inspecteurs
- 20- Etude du Commissionnaire en Douane Agrée
- 21- Les Aspects Pratiques de la Douane
- 22- Gestion des Formalités de Transit Import
- 23- Gestion des opérations aéroportuaires
- 24- Les aspects financiers en transit
- 25- Gestion des opérations de transit export
- 26- La facturation du transitair
- 27- Etude de la documentation de transit
- 28- Gestion des pratiques de transit import
- 29- Gestion des Immatriculations des véhicules
- 30- Gestion des pratiques de transit export
- 31- Etudes pratiques des cas de dédouanement de marchandises : 24 Cas de transit
- 32- Entreprendre en transit-douane : créer, gérer et développer une entreprise de transit
- 33- Les 9 fonctions à exercer en transit
- 34- Les dossiers à fournir pour devenir Commissionnaire en douane agréée
- 35- L'anglais du transit douane
- 36- Technique de rédaction de cv et lettre de motivation
- 37- Se préparer à un entretien d'embauche
- 38- Comment trouver un emploi en transit-douane ?
- 39- Comment se lancer et réussir en tant que Transitair indépendant ?
- 40- Comment démarrer sa société de transit et devenir commissionnaire en douane agréée ?

Débouchés

A la fin de cette formation vous serez capable d'exercer en tant que :

- 1- Manager Transit & Logistique
- 2- Directeur d'Exploitation d'une Société Transit
- 3- Directeur des Operations Transit et Douane
- 4- Chef Transit Maritime/Aérien
- 5- Déclarant en Douane
- 6- Assistant Transit-Transport
- 7- Agent de transit International
- 8- Passeur en Douane et Aéroportuaire
- 9- Transitair professionnel
- 10- Directeur de Société Transit et Logistique
- 11- Commissionnaire en Douane Agrée

Conditions d'inscription

- Niveau requis : BAC et plus
- Durée de la Formation : 12 Mois
- Cours intensifs : 6 mois + Stage pratique : 6 mois
- Stage : Terrain et Entreprise –Durée : 6
- Cout de la Formation : 580.000 FCFA (En présentiel)
- Modalités : A l'inscription : 150.000 FCFA et Chaque Mois : 86.000 FCFA x 5 versements
- Cours du Jour : 3 fois/semaine de 9H à 13H
- Cours du Soir : 2 FOIS /Semaine de 18h à 20H30
- Cours Samedi : de Groupe 1 : 8H à 13H / Groupe 2 : 14H à 18H
- Cours en Ligne : à tout moment
- Test / Examen en Fin de Formation
- Certificat Professionnel : délivré en fin de formation et reconnu par l'ETAT/ Ministère de l'Education, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- Cabinet de formation agréée FDFP

Pièces à fournir

- ✚ 02 photos d'identité
- ✚ Copie CNI/ Passeport
- ✚ Une copie de votre dernier diplôme ou certificat
- ✚ Un CV
- ✚ Un Parquet de rame
- ✚ Une boîte à marker effaçable

Nos contacts

Site internet : www.cifopeformation.com
infos@cifopeformation.com

Tel bureau : 25.21.000.794

Mobile : (+225) 0506452703

Whatsapp : (+225) 0506452703

Lieu : Abidjan, Treichville, COTE D'IVOIRE